



Habiter dans un garage comme residence principale

Par **gregoriandre**, le **07/03/2014** à **15:56**

Bonjour,

j'ai quelques question quand à la faisabilité d'un projet immobilier. J'ai la possibilité d'acheter un grand garage, toutefois et je souhaiterai l'acheter afin de l'aménager en loft.

Le garage se trouve sur un terrain non constructible, mais il est déjà construit. Est-ce un problème si je veux l'acheter pour en faire ma résidence principale? Y-a-t-il des déclaration préalable à faire? quels genre de travaux puis-je faire ou pas? j'ai l'impression d'avoir plein de possibilités mais j'ai peur que l'on me dise à chaque fois que c'est interdit car ce n'est pas sensé être une habitation...

Merci pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter :)

Par **moisse**, le **07/03/2014** à **17:03**

Bonjour,

[citation]Le garage se trouve sur un terrain non constructible, mais il est déjà construit.[/citation]

Donc il risque toujours la démolition.

Cela suffit je pense à calmer vos ardeurs.

Par **gregoriandre**, le **08/03/2014** à **07:28**

hmmm, non, le bâtiment a été construit légalement, le PLU a été revoté l'an dernier si je ne me trompe pas, et quand aux raisons de passer en zone non constructible, c'est une zone en bordure d'une zone natura 2000, donc j'imagine qu'ils veulent limiter les nouvelles constructions.

Maintenant, quels sont les possibilités d'aménagement d'un garage? tant que je ne touche pas à l'aspect extérieur évidemment :).

Par **moisse**, le **08/03/2014** à **08:28**

Bonjour,
C'est un changement de destination soumis à déclaration préalable.